

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance spéciale tenue le 21 septembre 2021 à 19h00 au 220 Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance s'est tenue en présentiel mais avec distanciation en raison de la pandémie (COVID-19).

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Steeve Raby, Jean-Claude Giroux, Émilien Morency et Jean-Marie Therrien sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Est absent : Monsieur Normand Breton.

2021-09-16 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'ouvrir la séance spéciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-09-17 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté sur une proposition de monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Adoption de l'ordre du jour
- 3 : Demande d'aide financière et achat du matériel pour la conversion du système de chauffage au complexe municipal
- 4 : Période de questions
- 5 : Levée de la séance

2021-09-18 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET ACHAT DU MATÉRIEL POUR LA CONVERSION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU COMPLEXE MUNICIPAL

Considérant que la Municipalité est admissible à une aide financière du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans le cadre du programme ÉcoPerformance pour la conversion de son système de chauffage du Complexe municipal;

Considérant que Gestion Conseils PMI a fait l'analyse d'efficacité énergétique pour la conversion du système de chauffage et a préparé une demande d'aide financière dans le cadre dudit projet;

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu :

- D'entériner la signature pour la demande d'aide bénéficiaire pour la conversion du système de chauffage du Complexe municipal, aide qui est évaluée à 32 586 \$;
- D'autoriser les achats des équipements requis pour convertir ce système de chauffage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est adressée à savoir à quel moment seront effectués les travaux au clocher de l'Héritage.

2021-09-19 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière adjointe

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 21 septembre 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 octobre 2021.